
Accord LPR, le site ministériel Galaxie victime des demandes relatives aux nouvelles primes et au repyramidage des enseignants-chercheurs !

Ces derniers jours, nos collègues enseignants-chercheurs, désirant candidater pour les recrutements liés à la campagne de repyramidage ou faire une demande de la composante individuelle du régime indemnitaire (RIPEC), ont constaté que le portail ministériel Galaxie était inaccessible car saturé...

Même si au ministère, nos collègues de la DGRH et de la DNE (Direction du numérique pour l'éducation) ont œuvré pour limiter les conséquences de cette saturation en repoussant, notamment, quelques dates de clôture, le SNPTES-UNSA et Sup'Recherche-UNSA s'inquiètent des conséquences que cet incident engendrera pour les enseignants-chercheurs qui n'auront pas pu candidater avant la clôture des serveurs. Le SNPTES et Sup'Recherche demandent donc à allonger, autant que faire se peut, le délai de saisie des candidatures et l'ouverture des applications dédiées sur le portail Galaxie.

Si cet épisode est regrettable, il montre que, malgré certains discours négatifs, l'application de l'accord relatif à l'amélioration des rémunérations et des carrières, signé par le Premier ministre, le SNPTES et l'UNSA Éducation, commence à porter ses fruits pour les enseignants-chercheurs. Cet accord doit aussi, ne l'oublions pas, se décliner pour les personnels BIATSS-ITA par : un repyramidage ITRF (4650 collègues pourront passer ainsi dans le corps supérieur !), une amélioration progressive du régime indemnitaire, des mesures statutaires, etc.

Contacts : SG@sup-recherche.org et secretariat.general@snptes.org